



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2008
INTERVENTION DE BRUNO CHAVANAT
Groupe UNION POUR RENNES CAPITALE

Sur les modalités de la concertation préalable concernant la deuxième ligne de métro (à l'occasion de la délibération n° 37)

Nous ne voterons pas pour une concertation qui ne pose pas les vraies questions.

Elle ne pose pas la question du financement : or c'est aujourd'hui la question essentielle qui conditionne la faisabilité de la seconde ligne elle-même. Le Dossier d'aide à la décision a fait sur ce point des hypothèses extraordinairement optimistes qui doivent en plus être cumulées pour permettre la réalisation de la seconde ligne. (absence de dérive des coûts, subvention de l'Etat, hausse substantielle de la fiscalité pouvant atteindre 40% à terme, maintien ou croissance du dynamisme fiscal de Rennes Métropole)

Elle ne sollicite pas l'avis des Rennais sur l'une des hypothèses majeures du DAD qui est celle d'un phasage (pourtant annoncé à plusieurs reprises comme inéluctable par Edmond Hervé, ce qu'atteste le dossier financier)

Elle ne comporte pas de concertation sur un point essentiel qui concerne le stationnement. Aujourd'hui, sur la première ligne, les parcs relais en pleine rue se multiplient aux abords des stations de centre ville. Cette situation doit être étudiée. Elle révèle un fait capital, qui tient à l'afflux croissant de voitures depuis les communes périphériques. Elle démontre ce faisant que le système de transport ne répond pas à la logique du développement de l'habitat hors Rennes. C'est donc impérativement un point qui doit être soumis à la concertation, si l'on veut que celle-ci porte sur les vraies questions.

Enfin rien n'est dit sur les suites données aux promesses faites en période électorale aux habitants des quartiers des Longs Champs. S'il est vrai que pour la desserte de ce quartier plusieurs hypothèses doivent être étudiées dont des hypothèses souterraines et non plus aériennes, alors seront-elles mises à la concertation dès la phase dont nous décidons aujourd'hui.

Nous ne voterons le projet que dans la mesure où il intègre ces questions essentielles.

